L'INSTITUT agro Fondation

# SOUTENEZ LE PROGRAMME DE BOURSES DE LA **FONDATION DE L'INSTITUT AGRO**

Pour favoriser l'égalité des chances,
soutenir les talents de demain

La Fondation de l'Institut Agro, à travers son programme **Solidarité, attractivité, mobilité**, incarne les valeurs d'équité sociale et de diversité.

## Trois types de dispositifs sont mis en place :

**1. Fonds d'Action Sociale**
Pour soutenir celles et ceux confrontés à des situations imprévues et urgentes, susceptibles de compromettre la poursuite de leurs études.

**2. Bourses Internationales d'Excellence**
Pour favoriser la mobilité internationale et attirer des talents internationaux dans nos écoles.

**3. Bourses spécifiques**
Des dispositifs de bourses conçus et mis en oeuvre entre la Fondation et ses partenaires pour répondre à des besoins spécifiques.

Aujourd'hui, vous pouvez **agir concrètement** en **faisant un don** pour soutenir notre programme de bourses de solidarité.

**5 000 €**
**= 10 étudiants bénéficiaires d'un coup de pouce financier**

**10 000 €**
**= 1 année scolaire de bourse de vie pour un étudiant international**

**Margaux,**
***étudiante bénéficiaire d'une bourse***

*« Cette bourse m'a permis de réduire les horaires de mon job étudiant et d'alléger un peu la pression financière liée au remboursement de prêts. Elle m'a donné aussi l'opportunité de faire un stage à l'étranger et de partir en Mongolie le cœur léger ! »*

## POURQUOI SOUTENIR NOS PROGRAMMES DE BOURSES ?

### Chaque don contribue :

- à **garantir une éducation de qualité**, accessible à tous, et à **former les talents** qui relèveront les défis agricoles, alimentaires et environnementaux de demain;
- à favoriser l'**égalité des chances** et lever les freins financiers des étudiantes et étudiants;
- à favoriser la **mobilité internationale** des étudiantes et étudiants.

### Les avantages fiscaux :

**60 %** de réduction d'impôt pour les entreprises (limité à 20 000 € ou 0,5 % du CA HT)

**66 %** pour les particuliers (limité à 20 % du revenu imposable)

**75 %** pour l'IFI (impôt sur la fortune immobilière, limité à 50 000 € par an)

Un don de **100 €**

**66%** DÉDUCTION FISCALE

Vous coûtera **34 €**

## COMMENT FAIRE UN DON ?

Pour soutenir les étudiantes et étudiants de l'Institut Agro, rendez-vous sur le site de la Fondation :

**https://fondation-institut-agro.fr/faire-un-don/**

Ensemble, renforçons les valeurs de solidarité et d'entraide qui font la force de notre communauté.

Votre générosité peut transformer des vies et ouvrir des portes vers un avenir prometteur.

**MERCI de votre soutien !**

Je fais un don !

**L'Institut Agro Dijon**
**Anne-Laurence de Crépy**
anne-laurence.de-crepy@institut-agro.fr

**L'Institut Agro Montpellier**
**Isabelle Massai**
isabelle.massai@institut-agro.fr

**L'Institut Agro Rennes-Angers**
**Christine Dumanget**
christine.dumanget@institut-agro.fr

**fondation-institut-agro.fr**

L'INSTITUT agro Fondation